



NOUVELLES IMAGES d'HAÏTI

Le mensuel du Collectif Haïti de France

SOMMAIRE

Page 1-2

L'ARTICLE DU MOIS
**Comment vit-on aux
 Abricots ? Au « Paradis des
 Indiens », la création
 continue.**

Page 3

VU DANS LA PRESSE

Page 4

L'ACTUALITE DU CHF
 Rencontre des collectifs
 régionaux et droits des
 migrants haïtiens

EDITORIAL

avril 2012 - n°106

La vision d'ensemble que l'on a, en regardant la gestion publique actuelle d'Haïti, est confuse. Comme une carte brouillée, un paysage flou.

Alors fermons cet écran illisible, quittons la capitale, ses rumeurs et ses tensions, partons avec Emeline Sauvignet qui accompagnait la mission d'une association membre du CHF, le « Collectif Haïti Solidarité Oise – CHASO », prenons la route vers l'ouest : « Pour aller aux Abricots, il ne faut pas être pressé mais savourer la longue route qui y mène depuis Port-au-Prince. »

Nous ne sommes pas pressés. Nous avons déjà parlé de développement local dans NIH (n°98). Aujourd'hui nous regardons comment la commune des Abricots, en suscitant des partenariats internationaux, s'efforce de créer son propre développement communal.

Le dynamisme de cette commune et de son maire Jean Claude Fig nolé sont contagieux. Il y faut en Haïti, l'intelligence, l'ingéniosité, la volonté. Il faut, du côté des partenaires, respect, ténacité et compétence.

L'ARTICLE DU MOIS

Comment vit-on aux Abricots ? Au « Paradis des Indiens », la création continue.

Pour aller aux Abricots, il ne faut pas être pressé mais savourer la longue route qui y mène depuis Port-au-Prince. Jusqu'au Cayes, la route est très bonne, on longe la côte, on profite de la mer. Puis il faut poursuivre sur la route de Camperrin, sinueuse et en construction par tronçons, qui offre une vue imprenable sur les mornes jusqu'à Jérémie¹. Enfin, la route en terre battue entre Jérémie et les Abricots, longue de 26 km, est parcourue en 1h30. Elle nécessite après chaque forte pluie des interventions ponctuelles de la Mairie pour la garder praticable, seule voie d'accès terrestre au « paradis des indiens »². La Commune des Abricots est

composée de plaines et de montagnes qui s'élèvent à 900 mètres d'altitude. La température moyenne de 27°C fait souvent dire aux Port-aux-Princiens qu'il y fait bon vivre. Les Abricots se situe donc sur le territoire de la Grand'Anse, département le plus boisé du pays, avec 7% de son territoire recouvert (contre une moyenne nationale d'à peine 2%). Les Abricots compte une population d'environ 35 000 habitants dont environ 1 500 vivent dans le centre communal. L'exode vers la capitale y est très fort, touchant particulièrement les jeunes souhaitant poursuivre leurs études secondaires et universitaires et les femmes en recherche d'emplois à

¹ « Morne » : Montagnes en créole

² Selon la légende indienne, avant la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, les âmes des Indiens s'envolaient vers les Abricots, lieu de leur dernier repos. Les bons y

dégustaient des abricots tropicaux et les méchants devaient se nourrir de la pomme du mancenillier qui est un poison violent. D'où la légende des Abricots, le « paradis des indiens ».



Port-au-Prince.

Cette commune est composée de 4 sections communales. Le centre communal est organisé autour de trois longues rues bétonnées, une place principale hébergeant l'église catholique et la mairie, un bord de plage entouré de mornes arborés. Le lundi, des camions et des bateaux arrivent de Port-au-Prince pour le marché. Aux Abricots, on est paysan, paysanne, artisan, petit commerçant, pêcheur.

La vie municipale repose sur une équipe de 51 personnes assurant les services de comptabilité, secrétariat, fiscalité, culture, génie municipal, communication, condition féminine, voirie. Le budget mensuel de la mairie, 165 500 gourdes (3 310 euros), permet seulement de couvrir les frais de fonctionnement. Les salaires des trois maires s'élèvent à environ 20 000 gourdes (400 euros). Les salaires des agents de voirie municipale sont passés de 250 à 1 000 gourdes par mois depuis l'arrivée de M. Figolé (soit de 5 à 20 euros). Les recettes viennent des impôts levés sur le bâti, des taxes sur le charbon, l'électricité et l'eau : en 2004, la Mairie a récolté 24 000 gourdes, 12 000 euros en 2010. La dotation annuelle du Ministère de tutelle est passée de 2,8 à 4,5 millions de gourdes (56 000 à 90 000 euros), pour les frais de fonctionnement et les intentions d'investissements.

M. Figolé, maire des Abricots depuis 2007, a demandé au Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales un financement pour réaliser un plan communal de développement. Ce dernier l'a renvoyé vers le Ministère de la Planification, qui lui a assuré ce financement...qui n'est jamais venu. Mais des plans de développement sectoriels ont été élaborés : un plan agricole de la Grand'Anse a été réalisé suite à deux diagnostics sur les techniques agricoles et la formations des agriculteurs. Un plan d'aménagement touristique est en cours

Il y a 9 écoles publiques nationales, deux par sections communales qui vont jusqu'à la 9ème (équivalent de notre 3ème), et une multitude d'écoles privées. Il y a un lycée dans le bourg des abricots, qui dispense les trois premières années du secondaire.

Un mouvement de jeunes élèves du lycée basé dans le bourg des Abricots est responsable de terrains maraîchers pilotes avec un petit élevage de chèvres. La mairie cultive, elle-aussi, un jardin maraîcher avec des

carottes, choux, tomates, ail, afin de tester des pratiques et les reproduire ailleurs. Le maire nous a également fait part d'un projet européen obtenu pour la réhabilitation, l'amélioration et l'extension de la production cacaoyère étalé sur plusieurs communes.

Concernant la santé enfin, un dispensaire fonctionne dans le bourg des Abricots mais il n'y a pas de médecin en permanence.

Le dynamisme des Abricots et de sa municipalité ont su solliciter et inspirer de nombreuses coopérations concernant l'enseignement, l'eau, l'agriculture. Plusieurs associations membres ou non du CHF sont en coopération avec la mairie des Abricots : le Collectif Haïti Solidarité Oise (CHASO), l'association Aide aux Enfants d'Haïti (AEH), l'Association Amitié et Action Médicale pour Haïti (AAMH), Ayiti 9. De nombreuses collectivités locales le sont également, elles se sont réunies autour de la « coordination du Grand Ouest » (Côtes d'Armor, Nantes Métropole, Conseil Régional de Bretagne, etc.). Il y a également des ONG internationales comme par exemple la Croix Rouge Allemande, Catholic Relief Service, Médecins du Monde Antilles. Ces derniers avaient d'ailleurs construit des toilettes sèches dans le bourg des Abricots, qui, 5 ans plus tard, n'étaient plus utilisées. Ils avaient également construit un centre médical maternel et infantile très important pour la commune, mais les médecins haïtiens en charge ont souhaité le déplacer à Jérémie, ville la plus peuplée de la Grand'Anse. Enfin, Cités Unies France (CUF) va financer un lycée général aux Abricots, avec le soutien technique d'Architectes Sans Frontières.

La coordinatrice du Collectif Haïti de France a eu la chance de visiter ce territoire au bout de la Grand'Anse en accompagnant une mission du CHASO³. Ce rassemblement de plusieurs associations de l'Oise, né en situation post-séisme, a financé 4 maisons et un impluvium dans un « éco-village » à Pavret, dans les mornes à une heure de moto du centre communal, à la demande de Jean-Claude Figolé. Avant de lancer la construction, M. Figolé a demandé aux Travaux Publics d'effectuer un plan de viabilisation de la zone identifiée, ce qu'il n'a jamais obtenu. Entre temps, il a réussi à obtenir le financement pour 4 maisons supplémentaires

³ Pour contacter le CHASO : collectifchaso@free.fr

(une maison coûte 4 à 5 000 euros). L'objectif à terme est de créer un espace à vivre respectueux de l'environnement pour 40 familles, avec des points d'eau, des écoles, de l'électricité par panneaux solaires, un dispensaire. Les habitants de la zone, déjà constitués en organisation de base, ont élu un comité en charge de l'éco-village. Celui-ci a recensé les personnes ayant besoin au plus vite d'un logement, puis a procédé à un tirage au sort pour choisir les familles bénéficiaires des premières maisons. Le contrat est le suivant : la Mairie fournit les matériaux depuis Jérémie, les habitants construisent eux-mêmes leur maison et leur toilettes sèches sous le contrôle d'un ingénieur civil. Les clés sont remises quand les toilettes sont terminées. Ils trouvent l'eau à une source située à 1h de marche aller-retour. Le bois et les autres matériaux en harmonie avec l'environnement n'ont pas été utilisés pour la construction des maisons, comme l'aurait souhaité M. Figlolé. En effet, le ciment et les moellons sont un signe d'ascension sociale en Haïti et ce sont des constructions qui résistent mieux aux tempêtes. Le comité de gestion en charge du projet a pris la décision de leur utilisation.

Le CHASO a également participé à l'équipement mobilier du lycée professionnel (des pupitres à 15 euros chacun), financé à 80 % par la firme française Jean Hervé, spécialisée dans le bio, le reste étant une contribution de AEH. La construction est presque achevée. Une citerne d'eau, financée par AYTI 9, a été terminée récemment et fournira l'eau aux sanitaires du lycée tandis qu'un réservoir en fibre de verre, don de la Croix Rouge Allemande au moment du pic du choléra, distribuera une eau traitée pour la consommation des élèves. L'Ambassade de France a envoyé 40 ordinateurs pour la salle informatique, AEH a complété par l'envoi de 50 autres. La rentrée pourra se faire en octobre 2012. Lors de la première année, ce lycée accueillera des élèves à partir de la seconde, puis les niveaux de rhéto (première) et enfin de philo (terminale) se constitueront au fur et à mesure. Seront prodigués des enseignements agricoles, génie civil - maçonnerie, pêche. Le maire des Abricots a déjà fait les démarches pour que l'État puisse envoyer des professeurs, notamment parce que le Ministère de l'Education s'appelle également le Ministère de la « Formation professionnelle », souligne-t-il, mais il n'a pas obtenu satisfaction. Le problème des

frais de fonctionnement administratifs et pédagogiques reste entier.

Toujours dans le domaine de l'éducation, Mme Mica de Verteuil, enseignante de formation, dirige un réseau d'une dizaine d'écoles, soutenues notamment par des Canadiens et Haïti Futur, association membre du CHF. Mme de Verteuil coordonne également des groupements de femmes dans divers activités : créations d'artisanat (nappes, masques, porte-clés et magnets), un atelier de transformation agricole où une dizaine de personnes y travaillent : farine de manioc, d'igname pour vente à Port-au-Prince.

Mais quand nous évoquons les Abricots en ces termes de « partenariat » et de « projets », nous ne vous parlons pas de la beauté du lieu, de ses plages au sable blanc et fin, de ses mornes boisées à perte de vue, du "bien-vivre" que l'on ressent quand l'on vient de la chaleur et la proximité de Port-au-Prince et que l'on a la chance de loger dans la maison d'accueil municipale face à la mer, de la vivacité commerciale de ses femmes du marché du bourg, de ses jeunes collégiens et collégiennes qui révisent leurs leçons aux premières lueurs du jour face à une mer calme, de la fête pour le Carnaval où les enfants dansent sur la place à la tombée de la nuit, de ses pêcheurs qui, chaque jour ou presque, disposent et ramènent leur filet de pêche face à la plage du bourg.

... Et de son maire se battant chaque jour pour la dignité de ce bout de terre. Car en plus de se démener pour sa commune, Jean Claude Figlolé se bat pour son département. Ainsi il a créé, avec les autres maires de la Grand'Anse, l'Association des Maires de la Grand'Anse (AMAGA), qu'il préside. Ensemble, ils souhaitent peser sur l'Etat central en faveur d'une décentralisation effective et respectueuse des territoires. Le 12 février, les maires de la Grand'Anse se sont réunis pour parler de la protection de l'environnement de leur territoire. Ils souhaitent en effet qu'une loi déclarant la Grand'Anse « zone protégée » soit votée par le Parlement le plus vite possible. De nombreuses personnalités de Port-au-Prince soutiennent M. Figlolé, qui a eu le courage de quitter Port-au-Prince et les services auxquels il pouvait avoir accès, pour retourner aux Abricots et réinvestir son territoire natal.

VU DANS LA PRESSE

Marianne, du 10 au 16 mars 2012. Haïti. L'espoir interdit. Par François Bonnet,

(.....) Inutile de suivre les péripéties d'une vie politique locale où soutiens et ralliements se monnaient par des virements en dollars effectués sur des comptes bancaires en Floride. Haïti a encore besoin d'argent. Mais les pays donateurs rechignent... (Car) le pays offre depuis un an cet effarant spectacle d'accueillir deux de

ses anciens dictateurs, rentrés en toute impunité au pays : Jean-Claude Duvalier, alias "Bébé Doc", renversé en 1986, et Jean-Bertrand Aristide, contraint en 2004 d'abandonner le pouvoir. Depuis, leurs partisans se sont réveillés. Cette semaine, des milliers de partisans d'Aristide ont manifesté, rejoints par plusieurs

députés.. Aucun des deux hommes n'est poursuivi, et tant pis pour les victimes et leurs familles.

Pour rendre un peu plus sombre encore la situation, des milices armées se reconstituent. Le président Michel Martelly; lié à d'anciens proches de Bébé Doc, avait promis de recréer une armée haïtienne; dissoute par

Aristide en raison de ses nombreuses exactions. Promesse non tenue mais qui a donné des idées aux anciens militaires. Certains d'entre eux ont réoccupé des casernes abandonnées, se réarment et s'équipent. Les bruits de coup d'Etat ou les menaces des milices au service de tel ou tel se multiplient. Il est bien interdit d'espérer en Haïti.

Conférence Bibliothèque sans Frontières 14 mars 2012

Quelques membres du CHF ont assisté à la conférence organisée sur le thème *Les écrivains face à la catastrophe* par Bibliothèque sans Frontières (association membre du CHF), en partenariat avec la Société des Lecteurs du Monde.

Les témoignages des invités, parmi lesquels l'écrivaine japonaise Ryoko Sekiguchi, la conteuse haïtienne Mimi Barthélémy et Dany Laferrière auteur de *Tout bouge autour de moi*, ont montré ce que pouvait apporter à la perception des événements leur regard distancié d'écrivains.

Les deux Haïtiens, présents à Port-au-Prince le jour du séisme, ont rendu hommage au courage, à la dignité et au dynamisme du peuple haïtien. Ils ont dit leur foi dans sa culture. Dany Laferrière a commencé à écrire dès les premiers instants de la catastrophe parce qu'il avait l'impression qu'en devenant narrateur, il

échappait au séisme. Il s'est souvenu de ces automobilistes qui, au lendemain de la catastrophe parcouraient la ville pour « saluer les vivants ». Lorsqu'un journaliste lui a demandé : « Que pensez-vous de tout cela ? », il a spontanément pensé à la culture. « Quand tout tombe, il reste la culture, nous dit-il. La culture en Haïti n'est pas une affaire de luxe ou d'élite. Elle se manifeste par la musique, la peinture, elle est le reflet de l'énergie et de la vitalité haïtiennes ».

Mimi Barthélémy est allée dans les camps. Là, dès qu'elle racontait un conte ou organisait des jeux chantés, les enfants, oubliant le désastre, reprenaient le chant, en proposaient d'autres. Les parents aussi participaient. La conteuse exprime avec enthousiasme sa foi dans le peuple haïtien, convaincue de l'effet salvateur de son énergie et de sa soif de culture.

L'ACTUALITE DU COLLECTIF HAITI DE FRANCE

Rencontre entre les collectifs régionaux autour d'Haïti

Le Collectif Haïti de France a réuni samedi 10 mars 2012 les collectifs et réseaux régionaux, formels et informels, d'associations travaillant avec Haïti. Etaient donc présents des représentants du Collectif Haïti des Associations de Midi Pyrénées, du Réseau Rhône-Alpes pour Haïti, des membres associatifs des Bouches-du-Rhône et du Nord. Le Collectif 35 des Amis d'Haïti, le Collectif Haïti de Nantes ainsi que le Collectif Haïti Solidarité Oise n'ont pas pu déléguer de participants.

Les plus-values d'être dans une dynamique inter-associative pour une association ont largement été mises en avant : réalisations de manifestations

Campagne pour le droit des migrants haïtiens

Le Collectif Haïti de France a été invité par le CCFD-Terre Solidaire à sa campagne de Carême 2012. Ce dernier soutient le CHF sur son projet d'appui aux migrants haïtiens depuis 2006. Cindy DROGUE, chargée de mission et Anne BERTIN, de retour de son volontariat d'une année au sein du Groupe d'Appui aux Rapatriés et Réfugiés (GARR) ont été accueillies du 10

culturelles de plus grande envergure, réalisation d'atelier d'écriture pour déposer de meilleurs dossiers de subventions, connaissance plus large d'Haïti (son art, sa musique etc.), échange d'expérience et de pratique sur les projets et partenariats entrepris avec Haïti. Bien sûr, les difficultés de faire vivre un réseau inter-associatif ont également été abordées. Enfin, le CHF a présenté ce qu'il met et va mettre à disposition des associations pour amplifier cette mise en réseau, jugée nécessaire par le CHF pour une meilleure solidarité avec le peuple haïtien.

au 23 mars en Région Rhône-Alpes par les délégations locales de la Drôme et de l'Ardèche. Lors de réunions, débats et tables rondes, elles ont pu sensibiliser l'opinion publique à la situation d'Haïti et des populations migrantes en métropole et dans les territoires d'Amérique.